



Cercle du
Voile de
Dieppe

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Le dimanche 9 février 2025 s'est déroulée l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association du Cercle du Voile de Dieppe sous la présidence de Madame Anne Marie Dolidier, Présidente de l'Association.

Les convocations ont été transmises par voix électroniques.

Le quorum est atteint 33 votants.

La présidente ouvre la séance à 10H25

L'ordre du jour est le suivant :

1 -Rapport moral et d'activité 2025

2. Approbation du PV de l'AG du dimanche 4 février 2024

3. Rapport financier

4.Rapport des commissions

5.Renouvellement du tiers sortant

6. Mot des élus et des partenaires

7- Résultats des élections

.....

1-Rapport moral et d'activités de Madame Anne-Marie Dolidier, Présidente, avec le concours de Elodie Corruble, monitrice et responsable administrative, Pierre Jannot et Edouard Chapelle, moniteurs, et Stéphane Dolidier, commission régate.

L'ensemble du comité directeur, remercie les membres et partenaires et institutionnels présents dans l'assemblée dont :

- Monsieur Luc Desmarest, adjoint de la ville en charge des sports
- Monsieur André Gautier, vice-président du conseil Départemental
- Monsieur Gilles Biniek-Raso, président du clupip (comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance)



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Monsieur Nicolas Langlois, Maire de Dieppe et Conseiller départemental et Mme Lætitia Legrand, adjointe en charge de La vie associative sont excusé(e)s , retenus par des impératifs d'agenda. La séance s'ouvre sur la fréquentation du club.

Le retour sur la saison 2024 s'engage par un point sur les permanents :

- départ du directeur, Christophe Jon, le 8 septembre 2024 (prise de fonctions le 3 avril 2023).
- arrivée le 2 mai 2024 de Pierre Jannot, titulaire d'un BPJEEPS. Pierre a suivi rapidement la formation permis plaisance, lui permettant de prendre en charge de stagiaires dès le mois de juillet
- Edouard a terminé avec succès sa formation BPJEEPS multisupports, avec une remise de diplôme début décembre 2024.

Nos deux moniteurs vont suivre prochainement des formations, à savoir :

- Formateur régional (Caen) et évaluateur permis plaisance (Concarneau) pour Edouard.
- Formateur national (Caen) pour Pierre.

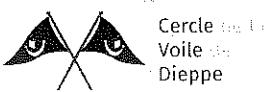
Elodie Corruble a repris en mi-temps thérapeutique le 8 février 2024, tandis que Clémence Laurent a vu ses arrêts prolongés sur 2024. Elle n'a toujours pas repris en ce début d'année.

A noter que Christophe Malandrin est intervenu pour les transmanche, les randonautiques et pour les permis côtiers lors du 1^{er} semestre, et enfin ponctuellement Nicolas Leclerc pour des encadrements scolaire et pour la gestion du point plage (week-ends et jours fériés).

L'intervention se poursuit par retour sur les adhésions :

Le nombre est en progression avec :

- ✓ Une stabilisation pour les couples et les individuelles
- ✓ Une croissance sensible pour les jeunes (belle fréquentation des stages estivaux au bassin de Paris)
- ✓ Une évolution également pour l'école de voile et enfin 5 pour les moins de 18 ans, dont 4 sont liées à la réouverture de l'école de sport le mercredi.
- ✓ L'unique personne morale est la CMCAS (caisse mutuelle complémentaire d'activités sociales).



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Fréquentation du club (un chiffre qui adjoint les adhésions (détaillées précédemment), les licences qui progressent et les passeports voile et toutes les personnes ayant pratiqué une activité nautique.

◆ Les activités nautiques : permis côtiers et hauturier

128 stagiaires pour les permis côtiers (contre 117 en 2023), un total qui comprend 24 jeunes de la préparation militaire de Dieppe et 19 via la CMCAS des centrales de Penly et Paluel.

Un remerciement pour le soutien de la régie portuaire avec la mise à disposition à titre gratuit de la salle Ango pour la formation dédiée à la CMCAS.

Nous avons formé 4 permis hauturiers.

◆ Les activités nautiques : École de voile sur les habitables

Un fléchissement des forfaits 10 sorties mais avec un regain d'intérêt en fin d'année et nous avons enregistré une belle hausse de nos sorties découverte 3 heures.

- 41 personnes ont goûté à la transmanche et 17 aux randonautiques sur Ortac.
- Enfin nos stages estivaux qui ont fait le plein au bassin de Paris.

◆ Les activités nautiques au point plage

Une saison à nouveau décevante en lien avec une météo maussade les week-ends et certainement les activités gratuites proposées en semaine par les autres associations vers lesquelles les visiteurs se tournent en priorité si cela leur est possible.

Pour la seconde année, une mutualisation des supports par la mise à disposition à titre gratuit de Paddle par le club de natation Dieppe. Un grand remerciement pour Jérôme Hautot, le Président de l'association.

Une première cette saison, la présence 7 jours sur 7 d'une personne chargée de l'accueil. Une présence très utile qu'il conviendra de renouveler. Un point à aborder lors du prochain Conseil de station.



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Les échanges se poursuivent par le réalisé 2024

Les investissements

- rénovation du ponton flottant au bassin de Paris :

La Présidente fait un rappel sur le dossier, s'agissant d'un ponton qui appartient au port (port de Normandie et mis à disposition par une AOT via la régie portuaire).

L'état des pontons nécessitait une maintenance urgente sous peine de mettre à mal les stages dispensés au sein de ce lieu. Les 16 080 euros du coût total de cette remise en état, ont pesé entièrement sur notre association, le port ayant mentionné à plusieurs reprises ne pas pourvoir suivre financièrement, même partiellement. (La régie portuaire nous a permis d'utiliser le terre-plein pour le montage des blocs).

Il a été évoqué un transfert de propriété à l'issue du renouvellement de la nouvelle AOT (31 mars 2033). Un transfert encore lointain qu'il conviendra de réétudier.

Pour conclure, une demande de subvention spécifique a été rejetée, la somme engagée étant en dessous du minimum requis (25 000 euros) pour espérer un soutien. (Avis de rejet mi-août).

- Renouvellement d'une partie de l'accastillage des voiliers : intervention des moniteurs, Pierre et Edouard.

Redémarrage de l'école de sport jeunes

Une énorme satisfaction après plusieurs reports (pas de stagiaires ou en nombre insuffisant) : 4 jeunes garçons se retrouvent le mercredi après-midi et travaillent sous les conseils de Pierre Jannot. Nous devrions accueillir une jeune fille après cette trêve hivernale : tous ne veulent pas faire de la compétition, l'inscription à des régates n'est pas encore évoquée. Le principal à ce jour, qu'ils progressent et prennent du plaisir sur l'eau.

Activation de Axyomes

Le choix de ce nouveau progiciel de vente en ligne avait été validé en juillet 2023. La mise en route annoncée début 2024 s'est finalement faite au début de la saison estivale.

Le module régate a été testé avec succès pour la régate des harengs (un gain de temps avec une extraction des données vers Freg).

BASSIN PARIS

- amorce d'un réaménagement des espaces extérieurs

- désencombrement, marquages au sol de places parking et de dépôt minute etc. en concertation avec la régie portuaire et le club d'aviron.

- instauration d'un plan de maintenance des locaux et des extérieurs (à compter du 1^{er} janvier 2025 au prorata des surfaces occupées puis d'un plan de répartition des zones allouées aux deux associations.



Cercle de
Voile de
Dieppe

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Le montant estimatif pour le CV Dieppe (espaces CVD et espace partagé avec le club d'aviron) : 703.86 euros (avenant 2 adjoint à l'AOT - 30 janvier 2025).

Ateliers couture à partir de voiles usagées (soutien à la station SNSM de Dieppe) :

Il s'agissait de la 4ème année.

1615 euros de dons ont été récoltés par la création de diverses réalisations grâce au concours de 18 couturières et couturiers.

Un article est paru dans le journal de bord de la mairie (janvier 2025).

Régates :

Les régates du dimanche n'ont pas convaincu au grand regret des membres de la commission. Malgré ce constat et le temps que les préparations requièrent en amont, il ne faut pas se décourager. Ne rien proposer serait propice à des critiques sur une inaction du club.

Stéphane Dolidier, remet le trophée « Ophélie » à l'équipage de Foule sentimentale (voilier associatif de Dieppe Voile et Falaises).

- Croisières et rallyes : Ascension et Croatie

L'Ascension : un seul voilier a quitté les pontons et pris la direction du Solent (le voilier de Paul Legros). (Un manque de participants : des soucis de congés, etc.. ;

Croisière estivale : A nouveau, un seul voilier et toujours celui de Paul Legros a pris la mer en direction de Londres, une destination proposée par Claude Banc.

Croatie : 14 croisiéristes se sont retrouvés au départ de Dubrovnik et ont embarqué sur deux voiliers de type Hanse et Dufour. Un retour unanime sur un séjour très agréable mêlant avec parcimonie temps de navigation, détente et visites.

Non réalisé :

- Équipage Les mouettes

L'équipage féminin n'a pas repris la mer pour la 2ème année consécutive, en raison de divers aléas. Si l'équipage est en sommeil, le projet n'est pas enterré, nous y reviendrons dans les projets 2025 ;



Cercle de
Voile
Dieppe

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

- abandon de l'installation d'un nouveau container de 40 pieds au bassin de Paris, en concertation avec les salariés.

Ce tour d'horizon de l'année écoulée, se termine par l'intervention de Elodie Corruble, la responsable administrative qui détaille avec plus de précision les chiffres de l'école de voile.

Projets 2025

École de sport adulte

Un projet initié par Edouard Chapelle et validé à l'unanimité par le comité directeur en fin d'année. A ce jour, 9 stagiaires sont inscrits pour le cursus complet (des jours d'entraînements et quelques régates), avec 5 autres personnes qui viendront compléter les équipages ponctuellement.

L'objectif est de progresser dans le respect des règles, avec comme ligne directrice la convivialité et la simplicité. Nous misons avec la mise en place de cette école Adulte, sur un nouvel élan de dynamisme au sein de la structure. Les moments d'échanges au club house qui clôtureront ces journées permettront de resserrer les liens.

Patrick Villette se propose de consacrer un peu de son temps pour présenter les règles de courses aux stagiaires, des moments qui seront programmés à l'issue de certaines journées.

Remise à niveau de Bigaro, le 31,7

Ce voilier acheté d'occasion en 2024 demandait une remise en état plus que nécessaire et trop souvent reportée.

L'achat d'un pilote est demandé par des membres de l'assemblée afin de rendre plus aisés les sorties.

Bigaro est le support dédié au club voile loisir habitable, à l'équipage des mouettes, aux créneaux de sortie de la CMCAS de Penly, via une convention.

La remise en état est certes conséquente mais nécessaire pour redonner de l'attrait à ce voilier.

Notre voilier qui a très peu quitté les pontons en 2024, est immobilisé depuis fin novembre. Il doit être remis à l'eau pour la fin du mois de mars 2025. A noter que le comité a acté un report des forfaits souscrits en 2024 jusqu'en décembre 2025.



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Achat de nouveaux supports voile légère RS ZEST et Fun boats

Il était nécessaire compte tenu de l'état de notre flotte d'investir dans de nouveau supports.

Le choix s'est porté sur 5 RS zest et 5 funs boat pour un montant total de 51 744,44 euros (23 991 euros pour les funs et 28 353,14 pour les RS Zest avec 3 chariots de mise à l'eau).

Cette acquisition n'aurait pas été possible sans le soutien financier du plan nautique avec une apport de 14 790 du Département et 14 790 de la Région Normandie. Afin de préserver notre trésorerie, nous avons un dossier de prêt (20 000 euros) en cours de validation auprès de la Caisse d'Épargne.

Les funs boat sont utilisés lors de la voile scolaire mais également pour l'accueil des stages de vacances, l'accueil de groupes. Nous espérons récupérer les funs dès que possible puisqu'il était acté avec le prestataire une livraison début mars. Nous relançons.

Concernant les Zest, il s'agit de diversifier notre offre, de trouver un nouveau public et de le fidéliser. La livraison est prévue pour mi-mars.

- Voile habitable de nouveau créneaux

- Proposer des sorties de 2 heures (17h/19h en juillet et août)
- Mise en place de stages de 3,4 ou 5 demi-journées.
- Ouverture de créneaux en journée le vendredi

Communication :

Il convient lors de cette nouvelle saison d'accentuer encore notre présence sur les réseaux sociaux. Le travail engagé va se poursuivre.

Les publications ne font pas tout. Nous sommes et c'est récurrent, questionnés par des stagiaires sur ce défaut de visibilité sur le bâtiment. Nous savons que l'affichage actuel trop timide, est préjudiciable, notamment pour gagner sur les sorties « coup de cœur », auprès des touristes et badauds qui arpencent le quai. La mise en place de banderolès à proximité du bâtiment est à étudier dès que possible pour une installation à négocier avec la régie.



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Notre communication vers nos adhérents doit s'améliorer sachant les soucis rentrés avec nos derniers envois (des envois groupés et des destinataires qui ne reçoivent pas en dépit d'un bon référencement).

Croisière en Sicile du 7 au 14 juin 2025

Le projet de croisière « lointaine » existe depuis maintenant quelques années sous l'impulsion de Claude Weisang, ancien Président du club.

Les modalités du séjour ont été transmises aux membres courant décembre 2024. Deux voiliers Dufour 430 sont réservés. Le projet est sur les rails, géré en partie par Martine Bouquay.

Anne-Marie Dolidier indique terminer son intervention par la problématique de la voile à destination des collégiens et des lycéens, qui va être impactée par une baisse des engagements financiers des collectivités territoriales (le Département et la Région).

Concernant les collèges, l'intégration de la somme autrefois dédiée exclusivement à l'activité nautique dans le contrat de réussite éducative va impacter tous les clubs nautiques (voile, aviron, kayak). L'activité nautique se retrouve « noyée » dans la masse des activités proposées dans le catalogues soumis aux établissements. Nous sommes mis en concurrence avec des activités moins onéreuses, tentantes pour les équipes éducatives.

Au regard des incertitudes pour les clubs, des démarches concertées sont en cours :

- Un courrier commun adressé par les Présidentes et Présidents des ligues de Voile, aviron et kayaks au Président du Département, Monsieur Bellanger.
- un courrier cosigné par le maire de Dieppe et d'autres maires du Département a également été transmis au Président du Département.

Enfin, un mail de la Ligue de voile nous a alerté sur de l'arrêt de voile au lycée pour 2025/2026, les fonds ayant été transféré vers un autre dispositif (sans précision de destination).

Les clubs nautiques suivent avec attention les retours qui vont émaner du Conseil départemental et Régional, des demandes de rendez-vous ayant été demandés.

Monsieur Luc Desmarest, adjoint au Maire, en charge des sports devant quitter cette rencontre, (appelé sur une manifestation sportive), est invité à prendre la parole.



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

2 – Approbation du Procès-Verbal du 4 Février 2024 à l'unanimité des 33 membres votants.

3 – Rapport financier par le Trésorier, Monsieur Luc Gosselin.

Présentation détaillée du compte de résultat et du bilan 2024

- **Approbation des comptes 2024 et quitus au Trésorier à l'unanimité.**

Présentation détaillée du budget 2025

- **Approbation du budget prévisionnel 2025 à l'unanimité**

4 - Rapport des commissions

- ✓ Intervention de Anne-Marie Dolidier pour la commission animations et club house avec présentation des prestations effectuées au cours de l'année.
- ✓ Intervention de Stéphane Dolidier pour la commission régate.
 - Bilan sportif 2024 de la voile habitable : en amélioration
 - Présentation du planning régates 2025
- ✓ Intervention de Philippe Brouard pour la commission Hangar.
 - Un gros travail de désencombrement effectué avec l'aide de bénévoles que nous remercions chaleureusement.
 - Le souci reste encore les bateaux épaves qui encombrent, sans retour financier et portent donc préjudice.
 - Concernant les impayés, une procédure est actuellement en cours devant un huissier de justice.

5 -Renouvellement du tiers sortant



Cercle de la
Voile de
Dieppe

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 9 février 2025

Se (re)présentent au Comité :

- Luc Gosselin (sortant)
- Martial Davenet (sortant)
- Mélanie Ponchie
- Sylvain Lemire
- Emmanuel Abot

6 - Le mot des élus

Prise de parole de Monsieur André Gautier, Vice-Président du Conseil Départemental qui répond aux questions de l'Assemblée.

7 Le résultat des élections

- | | |
|-------------------|---------------|
| ■ Luc Gosselin | réélu 33 voix |
| ■ Marial Davenet | réélu 33 voix |
| ■ Mélanie Ponchie | élue 33 voix. |
| ■ Sylvain Lemire | élu 33 voix |
| ■ Emmanuel Abot | élu 32 voix |

La présidente lève la séance à 12h35

Le Trésorier
Luc Gosselin

La Présidente
Anne-Marie Dolidier